

Comptes de l'Etat 2011

Excédent de revenus de 3 millions de francs

Une nouvelle victoire d'étape sur la voie du redressement

Un excédent de revenus de 3 millions, au lieu du déficit de 15,4 millions inscrit au budget: les comptes 2011 bouclent avec un bénéfice pour la quatrième fois, après 2006, 2007 et 2008. Les charges ont été globalement bien maîtrisées. Mais le Conseil d'Etat est inquiet de l'évolution du produit de l'impôt des personnes physiques, qui est inférieur de 8,6 millions au budget 2011 et qui stagne par rapport à 2010. Relevons que les opérations de bouclement incluent des prélèvements aux provisions et la constitution de réserves pour un total *net* de 30 millions. Sans celles-ci, le résultat affiche un déficit de 27 millions. Les investissements atteignent 76,6 millions de dépenses nettes, un montant proche de celui de 83,6 millions prévu au budget. Les limites du frein à l'endettement sont respectées. Le degré de couverture des revenus déterminants se situe à +0,2% (limite maximale: -2%) et le degré d'autofinancement à 99,9% (limite minimale: 70%). L'exercice 2011 boucle avec une insuffisance de financement de 31,9 millions. La dette consolidée a cependant été réduite de 95 millions pour se chiffrer à 1'200 millions de francs au 31 décembre 2011. Le taux d'intérêt moyen est de 2,67% contre 2,87% début 2011.

Au total, les opérations comptables effectuées dans les comptes 2011 totalisent un montant net de 30 millions de francs. D'une part, en raison d'impératifs comptables, des provisions et réserves ont été dissoutes à hauteur de 37,2 millions de francs. Celles-ci avaient été en grande partie réalisées lors de la clôture des comptes 2010. D'autre part, les opérations de bouclement des comptes 2011 incluent la constitution de provisions pour un montant de 7,2 millions de francs.

Ces opérations intègrent la dissolution d'une provision de 12 millions en lien avec la brèche de financement de l'Université. Pour rappel, le chef du Département fédéral de l'intérieur de l'époque avait reconnu la pérennité du système de financement des Universités par la Confédération sur le long terme. Sur cette base, le Conseil d'Etat a admis que la brèche de financement de 24 millions qui sera effective en 2012 pourrait être activée au bilan sous la forme d'une créance à l'égard de la Confédération. Cette décision implique la dissolution de la provision de 12 millions constituée en 2010 et devenue sans objet.

Les autres prélèvements concernent principalement le transfert LPP des professions pénibles de la police à prévoyance.ne (10 millions), la rétrocession aux holdings de l'effet suspensif suite à l'acceptation de la réforme fiscale des personnes morales (6,1 millions), le prélèvement aux réserves pour entretien du patrimoine immobilier et routier (4 millions) ainsi que la fin du litige avec l'hôpital de la Providence suite à une décision judiciaire en faveur de l'Etat (2,9 millions). A

contrario, diverses provisions ont été constituées, en particulier au titre des non-valeurs fiscales (4,5 millions) et du Centre neuchâtelois de psychiatrie (1,6 million).

Les fonds (à ne pas confondre avec les réserves et provisions) ne sont quant à eux que marginalement mis à contribution. Les prélèvements s'élèvent seulement à 1,8 million *net* en 2011, faisant passer leur fortune de 93,1 à 91,3 millions en fin d'exercice.

Des charges de fonctionnement maîtrisées

Une fois de plus, les charges brutes sont globalement bien maîtrisées. Elles s'élèvent à 1'950,9 millions contre 1'947,1 millions au budget, soit un écart de 3,8 millions ou 0,2%. Sur un total de 57,5 millions de crédits supplémentaires, 57,2 millions ont pu être compensés. Sans tenir compte des opérations de bouclage qui s'élèvent à 7,2 millions, les charges brutes se montent à 1'943,7 millions: elles sont donc inférieures au budget de 3,4 millions.

Parmi les principaux écarts, on relèvera que les charges du personnel sont supérieures au budget d'environ 5 millions, compte tenu du versement unique à prévoyance (10 millions) pour la reprise des professions pénibles de la police. Les salaires inférieurs au budget compensent partiellement cette opération.

En outre, conformément à la décision du Grand Conseil, un montant supplémentaire de 4 millions a été consacré à l'entretien du patrimoine routier et immobilier. Les intérêts passifs - de 5,4 millions inférieurs au budget - ont à nouveau profité de la réduction de la dette et de renouvellements d'emprunts à des taux bas compte tenu des conditions favorables sur les marchés financiers pour les emprunteurs.

Les subventions accordées sont par ailleurs inférieures au budget de 10,4 millions, en particulier s'agissant de l'aide matérielle (-7,9 millions), de la promotion de l'économie (-3,9 millions), des institutions privées (-3,5 millions) et des subsides aux économies d'énergie (-3,3 millions). Des charges plus élevées sont au contraire constatées au titre de l'assurance-maladie (+3,8 millions) et des soutiens aux chômeurs en fin de droit (+3,7 millions).

Enfin, certaines attributions à la fortune des fonds sont supérieures au budget, notamment pour le fonds de promotion de l'économie (+5,4 millions), le fonds d'aide aux communes (+1,8 million) et le fonds d'aménagement du territoire (+1 million).

Stagnation du produit de l'impôt des personnes physiques

Hors dissolutions de réserves et provisions, les revenus se montent à 1'916,7 millions: ils sont inférieurs au budget de 15 millions de francs. La cause principale en est la forte diminution du bénéfice distribué par la BNS (-22,2 millions). Les autres variations avec le budget concernent plusieurs éléments de revenus, dont la fiscalité. Ainsi, les recettes sur les personnes morales s'élèvent à 142 millions contre 137 millions au budget 2011 et 129 millions dans les comptes 2010. Par contre, les recettes sur les personnes physiques sont de 8,6 millions inférieures au budget pour s'établir à 707 millions. Par rapport aux comptes 2010, la progression est faible, avec seulement 3,5 millions ou 0,5%, ce qui est bas en comparaison intercantonale. On relève au demeurant que le revenu de l'impôt des personnes physiques demeure inférieur à 2009 (715,3 millions), lui-même en baisse en regard de 2008. La production de richesses des personnes physiques stagne donc, ce qui est inquiétant pour les collectivités publiques qui dépendent largement du produit de cet impôt. De manière globale, et compte tenu des bons résultats des autres impôts, notamment les gains en capital, les recettes fiscales progressent néanmoins de 7,8 millions par rapport au budget ou de 11,9 millions par rapport aux comptes 2010.

Des investissements dans la cible

Les investissements nets se montent à 76,6 millions, soit 7 millions ou 8,4% de moins que l'enveloppe budgétée de 83,6 millions. Par rapport aux exercices précédents, l'écart entre budget et comptes a donc été réduit. Le Conseil d'Etat a profité de la marge de manœuvre que lui octroie le décret sur le budget 2011 pour réallouer les tranches de paiement d'un projet à l'autre en fonction des états d'avancement. Par ailleurs, certains investissements ont été anticipés dans les limites de compétences du Conseil d'Etat (400'000.-). Le principal écart résulte des prêts de politique régionale, programme 2008-2011, pour lesquels les conditions contractuelles ne sont pas encore remplies pour permettre le plein paiement des montants convenus.

Une diminution de l'endettement de près de 100 millions

L'exercice 2011 boucle sur une insuffisance de financement de 31,9 millions. Ce montant correspond au besoin de financement des domaines de tâches de l'Etat. Toutefois, en incluant les mouvements au bilan dans le patrimoine financier de l'Etat, la dette consolidée a été réduite de 95 millions pour se chiffrer à 1,2 milliard au 31 décembre 2011. Cet écart entre insuffisance de financement et remboursement de la dette s'explique par le remboursement partiel à hauteur de 25 millions du capital de dotation de la BCN, la récupération d'avances de trésorerie auprès de tiers (environ 9 millions) et le décalage des années entre effets sur les comptes et les liquidités. Compte tenu de l'insuffisance de financement 2011, une augmentation de la dette est prévisible en 2012. Le taux d'intérêt moyen s'établit à 2,67% contre 2,87% au début de 2011.

Poursuivre les efforts de redressement pour financer nos projets d'avenir

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction du résultat bénéficiaire des comptes 2011 qui démontre que les efforts entrepris ces dernières années continuent à porter leurs fruits. La diminution de l'endettement de près de 100 millions (-7,3%) le réjouit tout particulièrement. Autre point positif, les écarts au budget des investissements observés ces derniers exercices tendent à se réduire suite aux mesures prises l'année dernière.

Mais ces résultats positifs sont aussi influencés par les dissolutions de provisions. Les comptes 2011 enregistrent par ailleurs un revenu unique de 25 millions concernant l'agio de la BCN (inscrit au budget), en complément du remboursement partiel (25 millions) de son capital de dotation. Sans les réserves et provisions et sans l'agio de la BCN, les comptes de l'Etat enregistreraient un déficit de 52 millions, qui reflète bien un déséquilibre structurel.

Ensuite, si le Conseil d'Etat constate une bonne progression de l'impôt des personnes morales, en particulier grâce à la réforme de la fiscalité adoptée par le peuple neuchâtelois en 2011, la stagnation des rentrées fiscales des personnes physiques ne manque pas de l'inquiéter, d'autant plus dans un climat conjoncturel qui tend à se dégrader fortement. A cela s'ajoute une diminution probable de plus de 22 millions de francs par an de la part de notre canton au bénéfice de la BNS.

Au niveau des charges, la situation financière des institutions subventionnées, en particulier celles du domaine de la santé, reste fragile: elle exigera une attention et une vigilance soutenues. C'est ce que l'on constate déjà à la clôture des comptes 2011, avec la constitution d'une provision de 1,6 million au titre du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP): ce dernier enregistre un déficit largement supérieur aux prévisions. Par ailleurs, en plus du financement à futur de projets stratégiquement importants, comme le RER, l'Etat devra augmenter de manière conséquente ses contributions au titre de l'assainissement de prévoyance.ne, à l'instar des autres employeurs. Les pressions sur les charges de fonctionnement se renforceront d'autant.

Le redressement des finances neuchâteloises n'est donc pas encore achevé. Le Conseil d'Etat est déterminé à le poursuivre, étape par étape, pour assurer le financement des projets d'avenir qu'il entend réaliser.

Statistique financière à fin mars 2012

La plupart des tableaux, graphiques et indicateurs financiers ne figurent plus dans le rapport sur les comptes. Depuis 2010, ils font l'objet d'une publication annuelle séparée publiée à la fin du mois de mars. Celle-ci regroupe les habituels indicateurs financiers; elle permet aussi des comparaisons intercantionales. Elle intègre la statistique financière communale et renvoie au site Internet du Service cantonal de statistique. Les données peuvent également être cartographiées en ligne.

- **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui des comptes 2011 disponible sur www.ne.ch/presse**

Neuchâtel, le 20 février 2011

Compte administratif

COMPTE ADMINISTRATIF

(Comptes de fonctionnement et des investissements)

<i>Comptes 2011</i>			<i>Budget 2011</i>	<i>Comptes 2010</i>
<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>			
<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>		<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>				
1'950'927'686.19		Total des charges	1'947'101'500	1'922'280'642.07
	1'953'894'274.99	Total des revenus	1'931'657'800	1'900'930'967.37
		Excédent de charges	15'443'700	21'349'674.70
	2'966'588.80	Excédent de revenus		
<i>Compte des investissements</i>				
112'842'184.91		Total des dépenses	129'664'400	95'331'762.24
	36'264'069.19	Total des recettes	46'098'900	43'298'045.43
	76'578'115.72	Investissements nets	83'565'500	52'033'716.81
<i>Financement</i>				
76'578'115.72		Investissements nets	83'565'500	52'033'716.81
	73'561'313.20	Amortissements		
		- du patrimoine administratif	74'603'500	78'063'366.69
		- du découvert		
	2'966'588.80	Compte de fonctionnement		
		- excédent de revenus		
		- excédent de charges	15'443'700	21'349'674.70
	19'838'427.43	Mouvements avec les financements spéciaux		
		- attributions	3'215'500	47'309'070.13
51'716'125.36		- prélèvements	37'553'600	27'362'369.83
		Excédent de financement		24'626'675.48
	31'927'911.65	Insuffisance de financement	58'743'800	
<i>Variation de la fortune nette</i>				
		Excédent de financement		24'626'675.48
31'927'911.65		Insuffisance de financement	58'743'800	
129'663'809.82		Report au bilan (passifs)	123'917'900	168'670'482.25
	164'558'310.27	Report au bilan (actifs)	167'218'000	122'694'132.07
	-2'966'588.80	Diminution du découvert		
		Accroissement du découvert	15'443'700	21'349'675

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

(En millions de francs)

	Comptes	Budget	Comptes	Différence entre		Différence entre	
	2011	2011	2010	comptes 2011 et budget 2011		comptes 2011 et comptes 2010	
	Somme	Somme	Somme	Somme	%	Somme	%
<i>Charges</i>							
Charges de personnel	426.3	421.4	405.9	+4.9	+1.2	+20.4	+5.0
Biens, services et marchandises	130.2	127.2	118.7	+3.0	+2.4	+11.5	+9.7
Intérêts passifs	34.7	39.7	39.1	-5.0	-12.6	-4.4	-11.3
Amortissements	93.8	100.5	121.4	-6.7	-6.7	-27.6	-22.7
Parts et contributions sans affectation	9.2	10.4	9.1	-1.2	-11.5	+0.1	+1.1
Dédommagements aux collectivités	88.8	88.2	85.7	+0.6	+0.7	+3.1	+3.6
Subventions accordées	1'020.0	1'030.4	973.8	-10.4	-1.0	+46.2	+4.7
Subventions redistribuées	90.4	89.1	87.8	+1.3	+1.5	+2.6	+3.0
Attributions aux fonds et réserves	19.8	3.2	47.3	+16.6	+518.8	-27.5	-58.1
Imputations internes	37.7	37.0	33.5	+0.7	+1.9	+4.2	+12.5
Total charges	1'950.9	1'947.1	1'922.3	+3.8	+0.2	+28.6	+1.5
<i>Revenus</i>							
Impôts	1'007.3	999.6	995.4	-7.7	-0.8	-11.9	-1.2
Patentes et concessions	5.8	5.8	5.7	+0.0	+0.0	-0.1	-1.8
Revenus des biens	84.6	73.0	61.9	-11.6	-15.9	-22.7	-36.7
Contributions	129.8	125.5	127.8	-4.3	-3.4	-2.0	-1.6
Part à recettes sans affectation	255.4	271.1	272.6	+15.7	+5.8	+17.2	+6.3
Dédommagements de collectivités	52.8	50.0	51.3	-2.8	-5.6	-1.5	-2.9
Subventions acquises	238.4	243.0	237.5	+4.6	+1.9	-0.9	-0.4
Subventions à redistribuer	90.4	89.1	87.8	-1.3	-1.5	-2.6	-3.0
Prélèvements aux fonds et réserves	51.7	37.6	27.4	-14.1	-37.5	-24.3	-88.7
Imputations internes	37.7	37.0	33.5	-0.7	-1.9	-4.2	-12.5
Total revenus	1'953.9	1'931.7	1'900.9	-22.2	-1.1	-53.0	-2.8
Total net	-3.0	+15.4	+21.4	-18.4	-119.5	-24.4	-114.0

Recettes fiscales

	Comptes 2011 Fr.	Comptes 2010 Fr.	Variations par rapport aux comptes 2010		Budget 2011 Fr.
			Fr.	%	
Impôt sur revenu et fortune	744'091'489	744'439'409	-347'920	+0,0	750'000'000
Impôt de solidarité des communes	0	8'318'195	-8'318'195	-100,0	0
Impôt sur bénéfice et capital	142'034'132	129'420'211	+12'613'921	+9,7	137'000'000
Impôt foncier	5'862'300	5'932'094	-69'794	-1,2	5'500'000
Impôt sur gains en capital	24'158'860	20'826'670	+3'332'190	+16,0	20'000'000
Droits de mutations	28'468'619	27'691'694	+776'925	+2,8	24'750'000
Impôt sur successions et donations	19'102'797	16'533'585	+2'569'212	+15,5	19'000'000
Taxes sur véhicules et bateaux	43'622'622	42'269'473	+1'353'149	+3,2	43'311'400
40 Total	1'007'340'819	995'431'331	+11'909'489	+1,2	999'561'400

Part à des recettes sans affectation

	Comptes 2011 Fr.	Comptes 2010 Fr.	Variations par rapport aux comptes 2010		Budget 2011 Fr.
			Fr.	%	
Péréquation fédérale / Péréquation des ressources	13'984'257	10'989'000	+27,3		14'005'000
Péréquation fédérale / Compensation charges géo-topographiques	22'923'651	22'607'000	+1,4		22'924'000
Péréquation fédérale / Compensation charges socio-démographiques	14'050'189	12'972'000	+8,3		14'124'000
Péréquation fédérale / Compensation cas de rigueur	108'832'726	108'834'125	0,0		108'833'000
Impôt fédéral direct	52'389'413	48'144'543	+8,8		45'000'000
Impôt anticipé	8'363'000	10'271'255	-18,6		8'146'000
Impôt épargne UE	288'000	471'724	-38,9		475'000
Taxe d'exemption du service militaire	663'846	775'320	-14,4		650'000
Bénéfice de la Banque nationale suisse	14'410'387	36'601'452	-60,6		36'980'000
Droits sur les carburants	8'880'123	10'326'365	-14,0		10'074'000
Régie des alcools (imposition des boissons distillées)	625'996	622'395	+0,6		580'000
Redevance poids lourds	9'952'967	9'964'702	-0,1		9'302'000
44 Total	255'364'555	272'579'881	-6,3		271'093'000

Valeurs limites selon le frein à l'endettement

	<i>Comptes 2011</i>	<i>Budget 2011</i>
Comptes de fonctionnement		
Valeur limite	2%	2%
Total des revenus	1'953'894'274.99	1'931'657'800
./. subventions à redistribuer (47)	90'375'129.65	89'126'100
./. imputations internes (49)	37'656'832.60	37'003'500
Revenus déterminants	1'825'862'312.74	1'805'528'200
Montant maximum de l'excédent de charges (revenus déterminants / 100 * 2)	36'517'246.25	36'110'564
Excédent de charges prévu		15'443'700
Excédent de revenus prévu	2'966'588.80	
Excédent de charges en % des revenus (exc. de charges / rev. déterminants * 100)	0.16%	0.86%
Comptes des investissements		
Valeur limite	70%	70%
Amortissements du patrimoine administratif	73'561'313.20	74'603'500
./. excédent de charges		15'443'700
+ excédent de revenus	2'966'588.80	
Marge d'autofinancement	76'527'902.00	59'159'800
Montant maximum des investissements nets (marge d'autofinancement / 70 * 100)	109'325'574.29	84'514'000
Investissements nets prévus	76'578'115.72	83'565'500
Degré d'autofinancement des investissements (marge autofinancement / invest. nets * 100)	99.93%	70.79%